**Plan résilience**

2020 : notre pays traverse une période inédite. Si nous n’en mesurons pas encore l’ampleur, les conséquences attendues de la crise sanitaire sur les plans économique et social s’annoncent dramatiques.

Au cœur de nos territoires, nos concitoyens craignent chaque jour pour leur entreprise, leur emploi, leur avenir. Et en Val d’Oise, où les taux de chômage et de pauvreté sont supérieurs à la moyenne francilienne, cette inquiétude se manifeste avec davantage d’acuité.

Le Conseil départemental s’emploie pleinement à la reprise économique avec les chambres consulaires, les organisations patronales et professionnelles, l’agence d’attractivité économique du Val d’Oise, le CEEVO et les services de l’Etat.

Pour autant, les petites et très petites entreprises n’ont pas toutes pu recevoir la bouffée d’oxygène nécessaire. En cela l’initiative prise récemment par la Présidente de la Région Ile-de-France, Valérie Pécresse, est bienvenue. Le Fonds Résilience, mis en place par la Région Île-de-France, la Banque des Territoires et les collectivités franciliennes, dont le Val d’Oise, prend la forme d'une avance remboursable à taux zéro de 3.000 à 100.000 euros à destination des entreprises de 0 à 20 salariés, pour une durée allant jusqu'à 6 ans.

Ce Fonds à de nombreux points forts. Il vient combler les « trous dans la raquette » des aides déjà existantes. Il est simple à actionner pour les entreprises et surtout, ses aides financières sont rapidement mobilisables. Il est un coup de pouce bien venu et une excellente nouvelle pour nos structures en difficultés, entreprises individuelles, associations, travailleurs indépendants et professions libérales. Dans cette affaire il convient de saluer le rôle déterminant de la Banque des Territoires et des plateformes de soutien à l’entrepreneuriat grâce auxquelles le Fonds Résilience fonctionne : Initiactive, France Active, l’ADIE, Réseau entreprendre.

La mobilisation de tous est nécessaire à cette reprise tant souhaitée et nous pouvons être fiers de l’amorcer efficacement avec ce Fonds Résilience.

Le Département contribue au Fonds Résilience pour 1,9 million d’euros. Nous avons par ailleurs accordé une exonération de loyers aux entreprises dans les pépinières départementales. D’autre par, le Département a anticipé le versement aux principales structures et maintenu le niveau de subventions aux associations. Tous les moyens à notre disposition sont actionnés pour favoriser la reprise économique au sens large dans le Val d’Oise.